Dissertation "Régime Parlementaire rationnalisé'".

Par **Hazuki**, le **13/12/2010** à **19:43**

Bonjour à tous ! =)

Voilà je suis en L1, et j'ai une dissertation à faire qui est "Le régime parlementaire rationalisé". J'ai déjà mon introduction mais j'ai un problème, disons que je ne suis pas sûre de ce que j'ai fait.

En gros je voudrais répondre à cette problématique : à la base le régime parlementaire rationalisé met en place des mécanismes constitutionnels qui ont pour objet de limiter les risques ministériels et de permettre un fonctionnement des institutions et que de plus ce dernier est réformer afin d'équilibrer les pouvoirs, est ce que dès lors de l'instauration de ce type de régime dans des pays/Républiques, ont-ils réussi à atteindre ces divers objectifs? (bien entendu je le reformulerais correctement ^^).

Je pensais dans un grand I évoquer le régime parlementaire rationalisé allemand (je passe les détails) puis dans une seconde partie, montrer que bien que l'allemagne a mis en place ce régime rationalisé, il n'a pas toujours porté ses fruits, la preuve étant que lors de la IV ème république, il y a eu la chute du régime parlementaire rationalisé.

Dites moi ce que vous en pensez. Merci!

Par **alex83**, le **13/12/2010** à **19:46**

Salut,

Alors oui mais là la problématique est vraiment incompréhensible.

Il faut préciser ce que sont les "risques ministériels" (très mal dit).

Par ailleurs, le sujet porte-t-il expressément sur l'Allemagne ? Si non, pourquoi te concentres-tu que sur ce pays ?

Par **Hazuki**, le **13/12/2010** à **19:51**

J'avoue que la problématique est incompréhensible xD.

Non ce n'est pas sur l'Allemagne, mais je pense que c'est un bon exemple pour évoquer le régime parlementaire rationalisé puisqu'il a fait en sorte à ce qu'il y ait un régime stable et durable. Il a également permis la création d'équilibre des pouvoirs (bien sûr je ne vais pas parler que de ça ^^') Et je veux montrer que la IV ème République est plus ou moins en contradiction avec cela puisque le régime parlementaire rationalisé a chuté.. En quelque sorte le but serait de montrer que la stabilité des gouvernement peut très se faire dans un pays mais elle peut échouer dans un autre.

Par **plume**, le **23/11/2012** à **12:49**

Bonjour,
j'ai comme sujet à traiter pour le début de la semaine prochaine "le régime parlementaire allemand est il rationalisé ?" cela sous entend donc quelque part un "non", des failles à la rationalisation... je ne trouve nulle part des informations sur des quelconques échecs, au contraire on vente les mérites et la stabilité du régime parlementaire allemand. ma première partie est : I) Les modalités de la rationalisation du régime parlementaire. mais elle sera alors consistante, et je n'ai rien pour ma deuxième partie, si vous avez des informations (je ne demande pas une partie rédigée entièrement bien évidemment) cela me sauverait la vie.
cordialement.

Par **ELISE2**, le **25/11/2012** à **20:45**

salut plume.
Tu as réussis a résoudre ton problème?

Par **plume**, le **25/11/2012** à **20:52**

Oui plus ou moins, j'ai évoqué tout d'abord la prépondérance du chancelier qui contredisait quelque peu la recherche d'équilibre de la rationalisation et également du manque d'effectivité des moyens d'action du pouvoir législatif : dans la pratique, le chancelier est difficilement destituable

Par **plume**, le **25/11/2012** à **20:53**

j'ai également insisté sur le fait que l'équilibre et l'efficacité du régime parlementaire allemand tenait au mode de scrutin et à la discipline des parlementaires.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés